

Image not found or type unknown



## Solde de tout compte dans le cadre d'un départ en congé parental

Par **asamper**, le **08/09/2016** à **10:24**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il est nécessaire de faire un solde de tout compte au moment d'un départ en congé parental à temps plein. Est-ce une possibilité? Est-ce une obligation?

Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **08/09/2016** à **17:30**

Bonjour,

Il n'y a pas lieu d'établir un solde de tout compte lors de la prise d'un congé parental puisque le contrat de travail n'est pas rompu...